Image not found or type unknown

Travaux privatifs dans copropriete

Par **gerardjuan**, le **21/07/2014** à **11:25**

Bonjour,
Un copropriétaire a t'il le droit de bloquer des travaux sur la partie privative d'un autre copropriétaire.

Par **HOODIA**, le **26/07/2014** à **08:31**

Bonjour,
La question comporte des interrogations sur la nature des travaux pour répondre .....
Il peut s'agir d'un mur porteur ?

Par **janus2fr**, le **26/07/2014** à **08:33**

Bonjour,
Effectivement, des informations supplémentaires ne seraient pas de trop.
Ces travaux sont-ils soumis au vote de l'assemblée générale ou non ?

Par **gerardjuan**, le **26/07/2014** à **10:30**

Bonjour,
Il s'agit du dallage d'une petite terrasse extérieure. Un copropriétaire a empêché l'artisan maçon de pénétrer avec son véhicule pour acheminer son matériel sur les voies privées de la copropriété. L'accès à ces voies privées est effectivement limité et réglementé, l'artisan avait obtenu l'autorisation de pénétrer de la part du syndic de la copropriété.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés